

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AVIS est, par les présentes, donné par le soussigné, aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le Règlement de zonage de la Ville de Dégelis.

QUE le conseil municipal a adopté par sa résolution 260412-8300 lors de la séance régulière du 7 avril 2026 le PREMIER PROJET de règlement numéro 783 modifiant le Règlement de zonage numéro 656;

QUE suite de l'adoption de ce projet de règlement, il tiendra une consultation publique le 20 avril à 16h30, à la salle municipale du conseil située au sous-sol du Centre culturel Georges-Deschênes au 367 avenue Principale, en conformité des dispositions de la *loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., C.a-19.1);

QU'il soit visé par ce projet de règlement :

- Créer la zone Rd-4 à même une partie de la zone Ra-28;
- Créer la zone Ra-29 à même une partie de la zone Ra-28.

QUE le projet de règlement vise l'ensemble du territoire de la Ville de Dégelis;

QU'au cours de cette consultation publique, le maire ou un autre membre rendra disponible un document qui expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet peuvent le faire sur place, par écrit ou par courriel adressé à la Ville de Dégelis.

QUE ce projet est disponible pour consultation au bureau municipal, 369 avenue Principale, aux heures habituelles d'ouverture (8h à midi, 13h00 à 16h45 du lundi au jeudi, de 8h à midi le vendredi), ainsi que sur le site web de la municipalité : www.degelis.ca

Donné à Dégelis,
Ce 13^e jour d'avril 2026



Sébastien Bourgault
Directeur général et greffier
RENSEIGNEMENT : 418 853-2332